



Supertaxe sur le tabac , c'est Non !

Rubrique : actualités - Date : vendredi 29 octobre 2010

L'Assemblée a repoussé, à la demande du gouvernement, un amendement d'un député UMP qui voulait instaurer une taxe de 25% sur la progression du chiffre d'affaires des fabricants de tabac, jeudi, lors de l'examen du projet de loi de financement de la Sécu 2011.

Le rapporteur général du budget Sécu, Yves Bur, voulait limiter les bénéfices que ces vendeurs de mort réalisent au détriment de la vie des Français , dans son amendement soutenu par le Nouveau centre et l'opposition de gauche. M. Bur a dénoncé le cynisme des fabricants de tabac qui n'en ont rien à foutre de la santé des Français , rappelant que le tabac tue 60.000 personnes par an en France.

Le ministre du Budget, François Baroin, a salué son engagement dans la lutte contre le tabagisme, rappelant qu'il venait lui-même de confirmer une nouvelle hausse du tabac de 6% pour début novembre : En huit ans, les prix du tabac ont augmenté de 70% . Une hausse trop forte augmente les marchés parallèles et développe la contrebande , a cependant ajouté le ministre, qui a promis une réflexion sur le sujet.

Le gouvernement n'a plus une véritable volonté de santé publique concernant le tabagisme , a déploré en réponse Yves Bur. Il a reçu le soutien de l'opposition. Cela fait des années que nous essayons d'introduire des mesures pour faire face au fléau du tabagisme. Chaque fois on nous explique qu'il faut être patient. Je propose d'inverser la logique : que le Parlement envoie un signal fort. Tous ensemble par delà les clivages partisans disons non à cette industrie qui tue , a dit Marisol Touraine (PS). En vain. Une majorité d'UMP a suivi les recommandations du ministre et l'amendement a été repoussé par 54 voix contre 28.

source LCI.FR [Lire l'article](#)